



Compte-rendu du CSE du 19/11/2024

CSE
COMITÉ SOCIAL
ET ÉCONOMIQUE



Retrouvez-nous sur
notre site internet :



SCANNE-MOI

Vous y trouvez nos
tracts, les accords
et pouvez nous
transmettre vos
questions

Résultats production octobre :

Mis à part la Cokerie et le décapage,

TOUS LES ATELIERS SONT EN RETARD (entre 15 et 40 kT) sur leur programme de fabrication ... COMME D'HABITUDE... C'EST ÇA LA STABILITE ?

Le Budget 2024 prévoyait 2,2 MT et on n'atteindra peut-être même pas les 2 MT.

La CFDT fait remarquer à la Direction que les salariés n'ont aucun levier pour améliorer la « stabilité » de l'usine, qu'elle ne cesse d'invoquer, comme une incantation magique.

Prévisions Décembre :

0,51 MT de Fonte – 0,55 MT de Brame – 0,55 MT de coils

On achète un camion de cierges et on espère le « miracle de Noël » ?

Situation économique :

Les prix de vente sont toujours à la baisse, le spread stagne aux alentours de 155 €/T.

Le carnet du 4^{ème} trimestre est fermé, celui du 1^{er} trimestre se remplit conformément à nos objectifs de production (environ 2,2 MT en 2025).

Le carnet de commande actuel reste faible malgré une amélioration sur la visibilité (23 jours de carnet à produire à l'aciérie contre 14 jours seulement il y a 1 mois).

La Direction se borne au sempiternel message « Retrouver notre stabilité est essentiel ». ☹️

Pour la **CFDT**, c'est clair, avec toutes les annonces de fermetures d'usines et de magasins, **nous nous trouvons en face d'une crise économique** à l'échelle de l'Europe, que personne n'ose nommer (**Voldemort, sors de ce corps !**).

Dans cette situation, comment réagit ArcelorMittal et quels ordres donnent-ils à notre Direction ?

➔ **Ils ressortent encore et toujours les mêmes MAUVAISES RECETTES dont on sait qu'elles ne marchent pas** et qu'elles ne font que nous couler un peu plus, car elles ont déjà été systématiquement appliquées dans le passé et c'est ce qui nous a conduit à notre situation catastrophique :

APLD – étranglement de toutes les dépenses, dont la maintenance (bonjour la fiabilité) – gel des embauches et recherche de « l'attrition naturelle des emplois » avec de nombreux postes non occupés, qu'importe s'ils apportaient de la plus-value...

Pire encore : ArcelorMittal commence à fermer des usines en France (Reims et Denain pour le moment) et fait planer la menace sur l'usine de Fos... Et dans le même temps, investit aux USA, en Inde, en Chine, avec l'argent dont la France et l'Europe lui ont fait cadeau depuis la pandémie !!!

Ce qui se passe à Reims et Denain est **TRES GRAVE** car, il y a un trimestre encore, ArcelorMittal leur annonçait juste un « petit plan d'ajustement des effectifs pour une trentaine d'emploi, sans licenciement » puis, du jour au lendemain, décide de carrément fermer les usines.

➔ **Toutes proportions gardées, est-ce la même chose qu'ils prévoient en réalité pour FOS, quand ils nous annoncent un plan d'ajustement des effectifs de 308 suppressions d'emplois sans licenciement et sur simple volontariat ?**

INDUSTRIEL ET SOCIAL : LA DIRECTION REFUSE DE NOUS REPONDRE SUR NOTRE AVENIR ET NE PARLE QUE DES 6 PROCHAINS MOIS



Réfection HF1

La **CFDT** a bien pris note de la décision d'annuler la « rénovation rapide » du HF1 et tient à signaler le risque que la Direction fait encourir à l'usine de Fos, en cas de défaillance du HF2, lui aussi en fin de vie. A quelle date le Comité « IAC », où sera présentée la demande de financement de la réfection du HF1 prévue pour T2-2026, a-t-il été fixé ?

La Direction annonce que le dossier est transmis au niveau d'instance ArcelorMittal pour l'avis et validation, espérée courant T1 2025 pour pouvoir redémarrer le HF1 refait fin T2-2026.

C'est un projet estimé entre 50 et 60 Millions d'Euros, pour lui redonner 5 à 7 ans de durée de vie.

Avenir de l'usine de Fos et de ses salariés ?

Les élus **CFDT** au CSE de Fos demandent à nouveau la présentation de la vision de la Direction concernant ses projets industriels et sociaux spécifiques à l'usine de Fos sur les 4 prochaines années.

La direction nous indique être concentrée sur la gestion de la situation de l'usine à court terme, au vu du contexte actuel.

L'équipe d'étude de la décarbonation de Fos a été réduite de moitié car elle a achevé et remis le pré-Avant-Projet-Sommaire pour un nouveau four électrique EAF à l'Acierie et déposé la demande de subvention à l'état français. « EN attente de DECISION »

Il reste 17 personnes, qui s'occupent principalement du ramp-up du four-poche.

La Direction précise aussi que la réorganisation des services de l'usine de Fos ne sera que la 1^{ère} étape.

Projet d'entreprise ?

La **CFDT** demande la présentation du bilan de CAP25 au CSE de novembre.

La Direction prétexte de l'évolution du contexte depuis la mise en place de CAP2025, pour justifier de sa difficulté à réaliser ce bilan, qui sera fait « succinctement » pour le mois prochain. Une nouvelle « feuille de route » sera aussi élaborée et présentée pour 2025.

La CFDT fait remarquer que cela aurait dû être revu et présenté aux salariés durant ces 5 années.

Plan de restructuration ?

La Direction nous présente un tableau de synthèse des prévisions de postes impactés par département, qui ne correspond pas à ce que nous ont présenté les chefs de département au mois d'octobre !!!

Volonté de noyer le poisson pour qu'on ne puisse pas comprendre ce qu'ils font ??

Ce Tableau annonce :

308 postes supprimés : 83 occupés par des intérimaires – 85 vacants – 140 occupés par des CDI

Départs probables (retraites) en 2025 : 27

Lorsque la **CFDT** calcule qu'il y aura donc $140 - 27 = 113$ salariés qui vont se retrouver sans emploi en espérant des départs volontaires pour éviter leur licenciement, la Direction dit qu'il ne faut pas réfléchir comme ça...

Bin Voyons !!! Pour la CFDT, le plan présenté par la Direction est insuffisant et fallacieux. « Juste pour faire semblant d'avoir tout essayé ».

IL EST A CRAINDRE QU'UN PLAN de LICENCIEMENT SOIT DEJA PRÊT ET ARRIVE TRES BIENTÔT « COMME UN CHEVEU SUR LA SOUPE ».

APLD : LA DIRECTION FAIT FEU DE TOUT BOIS

LE CRI DE MITTAL



A fin 2024, il aura été consommé dans les 232 000 heures d'APLD à Fos, environ 6,9 % du temps de travail (à peu près autant pour les C5 que pour les F6).

Compte-tenu de la législation en vigueur aujourd'hui, l'APLD est encore possible pour l'usine de Fos pendant 18 mois et au plus tard jusqu'au 30 Septembre 2026.

Le plan de restructuration n'étant pas assez rapide pour étancher la soif d'argent des hauts dirigeants d'ArcelorMittal, il a été demandé à la Direction de Fos de faire la demande à l'Administration française pour poursuivre le Chômage Partiel APLD pour tout le 1^{er} Semestre 2025.

La Direction envisage 1 jour/mois pour tout le monde.



La **CFDT** est contre l'utilisation d'argent public pour financer des entreprises qui détruisent l'emploi en France pour investir au Brésil, en Chine, en Inde, etc...

Cependant dans ce cas précis, la CFDT trouve que 6 mois de Chômage Partiel ce n'est pas suffisant et que la Direction aurait dû demander les 18 mois restant possibles car :

- Pendant qu'on a de l'APLD, nous sommes protégés des plans de licenciements : ArcelorMittal a **interdiction de faire des licenciements économiques !**
- Compte-tenu de l'ambiance, les salariés préfèrent hélas perdre un peu et être à la maison plutôt qu'au travail !

ENVIRONNEMENT : LA DIRECTION PRATIQUE LE GREENWASHING A HAUTE DOSE



Résultats environnementaux :

Les élus **CFDT** demandent la communication du rapport mensuel environnemental envoyé à la_DREAL (et en accès public), à chaque CSE.

Comme tous les mois, la Direction refuse de nous la communiquer. « C'est une fois par an, un point c'est tout »

Application de la « charte » issue de la D.U.E Télétravail

Plusieurs fois durant l'été, les autorités ont déclaré des épisodes d'alerte « pollution de l'air » dans les Bouches du Rhône. A au moins 2 reprises, la **CFDT** a demandé au DRH de respecter les engagements de sa D.U.E et donc de déclencher par mail au personnel le dispositif d'autorisation de télétravail exceptionnel : **comment se fait-il que rien n'a été fait ?**

Encore une fois la Direction botte en touche et indique que pour elle il y a déjà beaucoup de personnes qui font du travail à distance ces jours la et que c'est « déjà pas mal »

La Direction dit que les managers sont dans la capacité de le proposer eux-mêmes mais nous savons pertinemment que si la demande ne vient pas de la Direction, aucun manager ne se permettra de prendre la responsabilité de déroger aux règles ArcelorMittal !



REVENDEICATIONS DES SALARIES : LES DIRECTEURS CHANGENT MAIS PAS LES REPONSES, C'EST TOUJOURS NON NON NON NON...

Prime pour les 50 ans de l'usine de Fos :

Au-delà de la kermesse organisée il y a quelques semaines, la **CFDT** porte la revendication concernant l'obtention d'une prime pour les 50 ans de l'usine POUR TOUS LES SALARIES DE L'USINE DE FOS, comme cela s'est toujours fait.

La Direction nous répond que la situation économique et financière de l'entreprise ne le permet pas.



Indemnités de transport des ETAM :

La **CFDT** réitère sa demande déjà exprimée lors des CSE depuis avril 2023. Ouverture d'une négociation pour la Société ArcelorMittal Méditerranée afin :

- D 'augmenter immédiatement les frais kilométriques de transport des ETAM de 5 %
- De définir un plan pluriannuel visant à faire remonter les indemnités de transport des ETAM pour réduire l'écart avec celles des Cadres

La Direction s'était engagée sur une date « en mai » non tenue : quelle date avez-vous fixée ?

La Direction indique son intention d'aborder ce sujet avant la fin de l'année, en parallèle avec les NAO. Ils reviennent vers nous dès qu'une date est bloquée.

A SUIVRE... CELA FAIT PLUS D'UN AN QU'ON ATTEND !

« Steelclass » :

Les élus **CFDT** demandent la transmission aux élus CSE de toutes les cotations critère par critère pour toutes les fiches-emploi.

La Direction refuse à nouveau sous prétexte que l'accord ArcelorMittal France ne le prévoit pas.



Ok l'accord ne le prévoit pas mais ne l'interdit pas non plus !!! Pourquoi ne pas vouloir nous partager ces informations et jouer la transparence pour tous les salariés ?

Cokerie – effectifs de maintenance postée :

Les salariés demandent à la **CFDT** de faire remonter leur revendication concernant le manque d'un mécanicien dans chaque équipe postée, composée aujourd'hui que de 2 électriciens et 1 mécanicien.

La Direction refuse toujours.



La CFDT estime que, lorsque le mécanicien est absent, faire exécuter des travaux mécaniques à des électriciens relève de la mise en danger de la vie d'autrui.

Cokerie - parking :

Les salariés demandent à la **CFDT** de faire remonter leur revendication de création d'un parking couvert.

La Direction nous indique que le coût serait estimé à 400 k€, ce qui n'est pas envisageable.

Ils traitent avec une nouvelle société de nettoyage pour les véhicules personnels depuis quelques temps, 55 voitures en auraient déjà bénéficié et les retours seraient bons.



PdC - parking PCB2 :

Les salariés demandent à la **CFDT** de faire remonter leur revendication de création d'un parking couvert.

La Direction nous répond encore que ce n'est pas prévu. Il y a des voitures de navette mis en place pour les agents postés pour permettre de faire l'aller/retour.



Manque d'effectifs aux coulées continues :

La **CFDT** continue de dénoncer le manque d'effectif aux coulées continues qui provoque des Heures Supplémentaires incessantes.

La Direction nie le problème et oppose les absentéismes :

Département Aciérie = 4,35% / **Unité Coulées Continues** = 4,98% / **Equipes d'Exploitation Postées des Coulées Continues** = 7,23%



La **CFDT** en conclut qu'il y a bien un problème à l'exploitation des coulées continues qui provoque ce fort absentéisme.

Contrôles substances stupéfiantes :

Un coup d'épée dans l'eau !

La Direction retire temporairement son projet d'instruction concernant le contrôle des substances stupéfiantes par le GIP et le Service Sûreté, car il n'est pas conforme à ce qui est prévu dans le Règlement intérieur...

C'est... Stupéfiant d'amateurisme !

LA SECURITE...en BERNE

Des résultats pas à la hauteur

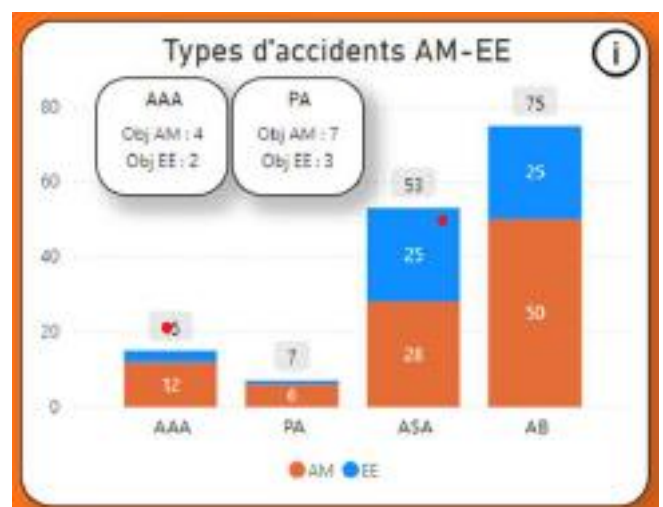
Le Taux de fréquence ArcelorMittal des Accidents Avec Arrêts est de $Tf_{AM} = 3,47$ (5,20 avec les postes aménagés).

Le Taux de fréquence Entreprises Extérieures des Accidents Avec Arrêts est de $Tf_{EE} = 1,48$ (1,97 avec les postes aménagés).

Taux de Fréquence total (ArcelorMittal + Entreprises) : $Tf_{TOT} = 2,73$ pour un objectif de 1.

La **CFDT** constate encore une fois l'insuffisance de la politique de répression « Take Care » qui voudrait faire porter systématiquement la responsabilité des accidents sur les salariés.

C'est un emplâtre sur une jambe de bois sachant que la Direction nous fait vivre dans **une usine de plus en plus dangereuse** car elle laisse pourrir les installations et elle organise la pénurie de personnel depuis des années.



Effondrement de la structure de la bande transporteuse 5159 à la PdC le 4/11/2024 :

- Quels sont les impacts qui vont être engendrés sur la marche industrielle et économique de l'usine ?
- Que prévoit la Direction pour recenser et éliminer les innombrables accumulations de matières, autour (jusqu'à parfois recouvrir) des structures porteuses des différents outils, transporteurs et bâtiments de la PdC, afin de garantir au salarié un environnement de travail sûr ?



Le CSSCT a été invité le jour même à la rédaction de la fiche de synthèse le 04 novembre à 13h30.

Un CSSCT extra a été organisé le lendemain de l'évènement le 05 novembre à 13h00.

La fiche de synthèse de l'évènement a été présentée. Laurent SAGE est le pilote de la REE de 5159.

D'après les premières analyses, la cause serait une surcharge : d'après les calculs effectués, le tronçon qui s'est effondré a supporté 20% de plus que sa limite de charge admissible. (Poids bande + charge).

La CFDT demande la différence de poids entre la bande actuellement utilisée (fabriquée en Chine...) et la bande d'origine.

Nous insistons aussi sur la nécessité de nettoyer et contrôler préventivement la totalité des installations de la PdC, mais la Direction ne semble pas vouloir le faire... DANGER !!!

Accident du travail du 20/09/2023 de Mr BRACONNIER (ADF – cage R6 du TAB) :

Les élus **CFDT** demandent la présentation en CSE du rapport d'enquête de la CSSCT sur cet accident.

La Direction joue au ping-pong et « propose aux élus de la CSSCT de procéder eux-mêmes à la restitution du rapport de l'enquête qu'ils ont diligenté » !!!

Donc c'est la CFDT qui présente elle-même le rapport final de l'enquête. Les conclusions :

- Dans le cadre de notre enquête CSSCT, il est apparu **plusieurs manquements sérieux** dans le cadre du changement de l'allonge cage R6, activité sous-traitée par Arcelor Mittal à ADF. Il est notamment constaté que le mode opératoire transmis **ne spécifie pas correctement le palonnier approprié pour l'opération.**
- Les témoignages recueillis indiquent qu'**à aucun moment**, ni lors de la rédaction du Plan Particulier de Sécurité (PPS), ni lors de la délivrance d'une Autorisation de Sécurité (AS), ni au début de la phase de levage, les agents d'Arcelor Mittal, ADF ou HARSCO **n'ont vérifié l'adéquation des équipements employés.**
- Bien que le "moment sécurité ADF" indique que l'adéquation de levage a été validée, aucun document pertinent n'a été transmis pour l'enquête, laissant planer un doute sur sa réalisation effective. De plus, **le formulaire 2B de mise à disposition n'a pas été rédigé.**
- **Le rapport du contrôle réalisé par DEKRA, mandaté par l'inspection du travail, a confirmé la non-conformité du palonnier utilisé.**
- Nous n'avons pu recueillir de témoignages sur les actions du pontier HARSCO.
- Le court laps de temps (15 jours) entre le choix d'un nouveau prestataire et le début des travaux **soulève des questions quant à l'adéquation des préparatifs d'ADF**, qui continue par ailleurs ses activités dans d'autres zones du TAB.
- Il a été noté que **les plans complets essentiels**, notamment ceux indiquant les vis non déposées par ADF, **n'ont été fournis qu'après l'accident.** Ce retard met en évidence une **maîtrise insuffisante par Arcelor Mittal de la transmission des modes opératoires**, comme exigé par le code du travail et la directive machines, particulièrement lors du changement de prestataire.
- Enfin, **le mode opératoire** fourni par CMI **n'était pas à jour.** Deux ponts distincts pouvaient être utilisés pour cette opération, nécessitant deux modes opératoires différents, pourtant un seul a été fourni.

DIVERS

Mise en service du four-poche :

La **CFDT** demande le planning réactualisé de ramp-up du four poche sur T4-2024, ainsi que les prévisions de HMR et CSR associées.

Les visées HMR & CSR commencent à baisser à partir du mois de novembre avec la montée en régime du four poche.

- HMR Novembre : 866kg/T puis HMR Décembre : 864kg/T
- Les cibles CSR des mois de Novembre & Décembre sont à 910kg/T (la cible T3 était à 921kg/T)

Le planning prévisionnel d'utilisation du four poche est le suivant :

- Fin Octobre : 1 poste/jour
- Fin Novembre : 2 postes / jour
- Fin décembre : 3 postes / jour hors week-end et jours fériés
- Janvier 2025 : Feux continus 5x8

Dotation des salariés en vêtements de travail :

De nouveau, les salariés se plaignent de dysfonctionnements importants pour obtenir leurs bleus de travail : Après envoi au lavage, ils ne reviennent pas, ou ils reviennent incomplets, ou bien c'est une autre taille qui revient. Veuillez faire en sorte de régler le problème avec ELIS car sinon les salariés ne vont plus pouvoir travailler, faute de vêtements.

La Direction reconnaît qu'il y a effectivement eu un problème de respect de la procédure d'appairage des vêtements de travail chez ELIS (pantalons et vestes ne sont pas appairés de manière automatisée). ELIS va procéder à une nouvelle formation de l'agent en charge de cette activité. En attendant que le problème soit résolu le FM inscrit au DAV (Distributeur Automatique de Vêtements) les personnes ayant rencontré des soucis afin de permettre le retrait d'une tenue chaque jour.

La **CFDT** rappelle qu'il est aberrant pour les salariés de se déplacer pour aller chercher leurs bleus au DAV alors qu'ils ont des casiers pour cela dans leur vestiaire.

Restructuration usine de Fos, décarbonation et avenir des usines ArcelorMittal en France...

Notre actualité sociale de fin 2024 est chargée.



La CFDT vous tiendra au courant par des tracts spécifiques.

N'hésitez pas à contacter vos représentants **CFDT** au 04-42-47-29-81

Boite e-mail : fo.cfdt@arcelormittal.com site internet : <https://cfdt-metallurgieprovence-arcelormittal.fr>

Vous
informer

Vous
écouter

Vous
défendre

Vous
conseiller

S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS